

SEANCE DU 24 FEVRIER 2015
---------------------------

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- Arrête le programme de travaux de voirie pour l'année 2015 sous réserve du vote du budget,
- Confie la démolition d'une ancienne dépendance de l'école du bourg à l'entreprise GRIMAUD, et la fourniture et le pose de portes et d'une fenêtre dans un ancien bâtiment scolaire et d'une porte aux WC extérieurs de la Place à l'entreprise LOISEAU,
- Vote les subventions à différents organismes pour l'année 2015 pour un montant de 885,00 €,
- Accepte la reconduction de la convention signée avec la SAUR pour l'entretien et la réparation des poteaux d'incendie pour une année,
- Donne son accord pour la venue d'une conteuse et de son âne dans le cadre d'animations au sein de la bibliothèque communale,
- Constitue les bureaux de vote pour les élections départementales.